

Séance du 03 mars 2023

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

03-03-2023-03

Date de convocation le 24/02/2023

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 12
Procurations : 3
Votants : 15

Le trois mars deux mille vingt-trois à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes ETCHART, BAZIARD, CAZENAVE, GRAUX, GUITTONNEAU, LOQUET, DAUBAS et ainsi que MM. CLAVÉ, CAMGRAND, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, et SALEFRANQUE

Secrétaire de séance élue : Mme LOQUET

Avaient donné pouvoir : M. LAPETRE pouvoir à MME BAZIARD
M. HILLOOU pouvoir à Mme LOQUET
M. LETARGUA pouvoir à M.CLAVÉ

OBJET : SECOURS URGENCE

Le Conseil Municipal est saisi par la situation sociale d'un administré, domicilié sur la commune pour l'aider à prendre en charge une partie des frais de creusement de fosse pour son ex-épouse.

La demande de l'assistante sociale s'élève à trois cent euros.

Le Conseil Municipal propose de verser un secours d'urgence de trois cent euros sur une facture de l'entreprise EBERARD.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

Décide de verser un secours d'urgence de trois cent euros à cet administré
Précise que le versement se fera directement à l'entreprise EBERARD.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
Le Maire,



Jacques CLAVE